

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne

## CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE PHYSIQUE POUR L'ADMISSION A UN EMPLOI PUBLIC DE PROFESSEUR DES ECOLES

Je soussigné(e),, médecin généraliste agréé(e),
Certifie, après avoir examiné ce jour,
Qu'il/elle n'est atteint(e) d'aucune maladie ou infirmité ou que les maladies ou infirmités constatées et qui doivent être indiquées au dossier médical de l'intéressé(e) ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions de professeur des écoles.
Fait àle
Signature et cachet du praticien
Rappel : les médecins agréés appelés à examiner des fonctionnaires ou des candidats aux emplois publics dont ils sont les médecins traitants sont tenus de se récuser (article 4 du décret n°86-442 du 14 mars 1986)

Service : DPE1